

Cherbourg-en-Cotentin, le **18/10/2022**

*Direction de la mer, des ports et
des aéroports*

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0106-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

25 novembre 2022 de 14h00 à 15h30
au pôle nautique de Barneville-Carteret.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARNEVILLE-CARTERET**

**Réunion du 25 novembre 2022
14h00-15h30**

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 29 juin 2022**
- 2 - Rapport d'activité partiel 2022**
- 4 - Point sur les travaux**
- 3 - Budget : Prévisionnel 2023**
- 5 - Tarifs portuaires 2023**
- 6 - Questions diverses**